

# Code forestier de Mayotte

Version consolidée du code au 1er juillet 2012.  
Edition : 2015-11-01



*Production de droit.org.*

Dans la même collection, retrouvez les autres codes français régénérés toutes les semaines :

Action sociale et familles Artisanat Assurances Aviation civile Cinéma et image animée Civil Collectivités territoriales Commerce  
Communes Communes de la nouvelle-calédonie Consommation Construction et habitation Défense Déontologie des architectes  
Disciplinaire et pénal de la marine marchande Domaine de l'état Domaine de l'état et collectivités publiques applicable à la collectivité  
territoriale de mayotte Domaine public fluvial et navigation intérieure Douanes Douanes de mayotte Éducation Électoral Énergie  
Entrée et séjour des étrangers et droit d'asile Environnement Expropriation pour cause d'utilité publique Famille et aide sociale  
Forestier Forestier de mayotte Impôts Impôts, annexe 1 Impôts, annexe 2 Impôts, annexe 3 Impôts, annexe 4 Impôts, livre  
des procédures fiscales Instruments monétaires et médailles Juridictions financières Justice administrative Justice militaire  
Légion d'honneur et médaille militaire Marchés publics Minier Minier (ancien) Monétaire et financier Mutualité Organisation  
judiciaire Patrimoine Pénal Pensions civiles et militaires de retraite Pensions militaires d'invalidité et victimes de la guerre  
Pensions de retraite des marins français du commerce, de pêche ou de plaisance Ports maritimes Postes et communications  
électroniques Procédure civile Procédure pénale Procédures civiles d'exécution Propriété intellectuelle Propriété des personnes  
publiques Recherche Route Rural (ancien) Rural et pêche maritime Santé publique Sécurité intérieure Sécurité sociale  
Service national Sport Tourisme Transports Travail Travail maritime Travail applicable à mayotte Urbanisme Voirie routière

## *Table des matières*

Code forestier de Mayotte Version consolidée du code au 1er juillet 2012.

Partie législative .....	3
Livres préliminaire : Dispositions communes à tous les biens régis par le code forestier .....	3
Titre II : Dispositions communes à tous les biens forestiers ou agroforestiers. ....	3

# *Partie législative*

## *Livre préliminaire : Dispositions communes à tous les biens régis par le code forestier*

### *Titre II : Dispositions communes à tous les biens forestiers ou agroforestiers.*

1021 ↗ *Le bénéfice des aides publiques attachées aux biens forestiers ou agroforestiers est accordé prioritairement aux propriétaires de biens présentant des garanties de bonne gestion et qui souscrivent l'engagement de ne pas démembrer volontairement l'unité de gestion forestière ou agroforestière que constitue leur propriété ou dont elle fait partie.*